

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
16 mai 2008

En exercice : .....35  
Présents : .....35  
Titulaires : .....29  
Suppléants : ..... 6  
Pouvoirs : ..... .6  
Absents .....0

Convocation adressée à chaque conseiller le 05 mai 2008 pour la session ordinaire du vendredi 16 mai 2008

L'an deux mil huit, le seize mai à vingt heures les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de l'Ognon, désignés par leur Conseil Municipal, se sont réunis à la salle Polyvalente de Servance, sous la Présidence de M. SAINTIGNY Henri, Président.

Etaient Présents:

Mr BEURIER Patrice, Mr CLAUDE Roger, Mr SEGUIN Michel, Melle GROSJEAN Céline, Mr GILLET Denis, Mr RICHE Jackie, Mr CARITEY Cyril, Mr OUDOT Francis, Mr PINOT Régis, Mme DAVIOT Rose Marie, Mr CHATELOT Henri, Mme FRESLIER Marie Claire, Mr GRANDJEAN Michel, Mr BONNET Yves, Mr MARTINET Gilles, Mr DALVAL Jean-Marc, Mr SAINTIGNY Henri, Mme VALDENNAIRE Marie France, Mr GRANDMOUGIN Jean Pierre, Mr MOUGENOT Bernard, Mr NOEL Rémy, Mr DEMANGE René, Mr LOMBARD Patrice, Mr MOUGENOT Michel, Mme VALDENNAIRE Sylviane, Mr PERNOT Jean, Mr LALLOZ Jacques, Mme TORTISSIER Virginie

Absents représentés par délégués suppléants :

- Mme MAIROT Marie-Ange donne pouvoir à Mme BERNARD Anne-Marie
- Mme POULMAR Gilberte donne pouvoir à M. TACHET Jean-Claude
- M. SARRE Vincent donne pouvoir à M. HOUILLON Régis
- M. ANTOINE Francis donne pouvoir à M. TISSERAND Lucette
- M. TOURDOT Roger donne pouvoir à M. DURRINGER Bernard
- M. CLAUDEL Hubert donne pouvoir à M. LAMBOLEY Claude

Melle GROSJEAN Céline a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

Tout d'abord, Monsieur le Président souhaite la bienvenue à tous les membres présents ce soir.

PRESENTATION GENERALE DE LA CCHVO

M. le Président a souhaité commencer cette séance par rappeler certaines informations de base pour bien comprendre le fonctionnement de la CCHVO :

- Information générales sur l'Intercommunalité
- Présentation des documents structurants de la CCHVO : statuts, règlement intérieur, Programme Global de Développement
- Informations budgétaires

Le Power Point qui a servi de support à cette présentation est transmis à toutes les mairies par courriel.

## MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Monsieur le Président explique la proposition d'organisation des commissions qui est faite au Conseil (document transmis avec la convocation)

Le Président et les Vice-présidents proposent de fonctionner avec 6 commissions :

- La Commission d'Appel d'Offres, obligatoire
- La Commission de Gestion, pour les finances et le personnel
- 4 commissions de travail (Cadre de Vie et Services à la Population, Développement, Tourisme et Paysage, Environnement)

M. SAINTIGNY explique cette proposition par une volonté de redonner aux commissions leur légitimité. Les 4 commissions de travail se réuniront sans la présence de l'exécutif ceci afin de garantir l'indépendance des commissions. Les membres seront ainsi plus à même de s'exprimer librement.

Le travail de ces commissions sera encadré par le bureau qui pourra orienter les travaux des commissions ; le Conseil communautaire restant l'organe décisionnel de la CCHVO.

Monsieur le Président précise que ces commissions reprendront le travail des anciennes commissions existantes de 2004 à 2008.

Pour valider cette organisation, il faut donc délibérer pour modifier le règlement intérieur (Chapitre IV ; Articles 20 et suivants).

Cette proposition de modification est adoptée à l'unanimité.

## DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Président expose au Conseil communautaire qu'il y a lieu de nommer les membres de la Commission d'Appel d'Offres conformément au Nouveau Code des Marchés Publics (décret du 1<sup>er</sup> Août 2006). Cette commission sera chargée de l'ouverture des plis et l'attribution des marchés.

Pour les communautés de communes dont la commune la plus peuplée compte moins de 3500 habitants, il y a lieu de désigner 3 titulaires et 3 suppléants.

Le Président, M. Henri SAINTIGNY, est membre de droit.

Après délibération, le Conseil communautaire désigne les personnes suivantes :

- Titulaires : MM. Denis GILLET, Jean PERNOT et Gilles MARTINET
- Suppléants : MM. Henri CHATELOT, Régis HOUILLON et Henri CHATELOT

## CREATION DE LA COMMISSION DE GESTION

Monsieur le Président explique que suite à la délibération n°36 modifiant le Règlement Intérieur, il y a lieu à présent de créer la Commission de Gestion et d'en nommer les membres.

Cette commission aura deux fonctions principales :

- Gérer les finances de la CCHVO et préparer les votes des Comptes Administratifs et des Budgets Primitifs
- Gérer le personnel de la CCHVO et procéder au recrutement d'agents titulaires ou non-titulaires après l'accord du Conseil Communautaire

A l'unanimité, le Conseil communautaire crée la commission et en nomme les membres :

- M. Henri SAINTIGNY
- M. Régis PINOT
- M. Cyril CARITEY
- M. Hubert CLAUDEL
- Mme Gilberte POULMAR
- M. Henri CHATELOT
- M. Denis GILLET

#### CREATION DE LA COMMISSION CADRE DE VIE ET SERVICES A LA POPULATION

Monsieur le Président explique que suite à la délibération n°36 modifiant le Règlement Intérieur, il y a lieu à présent de créer les Commissions de Travail et d'en nommer les membres.

La première commission est la Commission Cadre de Vie et Services à la Population. Elle travaillera sur les problématiques de l'axe 1 du Programme Global de Développement intitulé "Développer l'offre de services et améliorer le Cadre de Vie" : politique de l'habitat, du Sport, des services à l'enfance et aux personnes âgées...

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, crée la commission et désigne les membres suivants :

- Mme Marie-France VALDENAIRE
- M. Jackie RICHE
- Mme Sylviane VALDENAIRE
- Mme Virginie TORTISSIER
- M. Vincent SARRE
- M. René DEMANGE
- Mlle Céline GROSJEAN
- M. Roger TOURDOT
- M. Francis OUDOT
- Mme Marie-Ange MAIROT
- M. Jean-Claude TACHET
- Mme Anne-Marie BERNARD

#### CREATION DE LA COMMISSION DEVELOPPEMENT

Monsieur le Président explique que suite à la délibération n°36 modifiant le Règlement Intérieur, il y a lieu à présent de créer les Commissions de Travail et d'en nommer les membres.

La seconde commission est la Commission Développement. Elle travaillera sur les problématiques de l'axe 2 du Programme Global de Développement intitulé "Soutenir le développement de l'économie locale" : filière-bois, création de zones d'activités, actions en faveur du commerce...

La commission est créée à l'unanimité du Conseil. Les personnes suivantes en sont désignées membres :

- Mme Rose-Marie DAVIOT
- M. Patrice LOMBARD
- M. Michel GRANDJEAN

- M. Alain RIBAUD
- M. Hubert CLAUDEL
- M. Didier ANSELM
- M. Jacques LALLOZ
- M. Bernard MOUGENOT
- M. Claude LAMBOLEY

#### CREATION DE LA COMMISSION TOURISME ET PAYSAGE

Monsieur le Président explique que suite à la délibération n°36 modifiant le Règlement Intérieur, il y a lieu à présent de créer les Commissions de Travail et d'en nommer les membres.

La troisième commission est la Commission Cadre de Vie et Services à la Population. Elle travaillera sur les problématiques de l'axe 3 du Programme Global de Développement intitulé "Dynamiser le tourisme" en associant à ces travaux les actions de mise en œuvre du Plan Paysage.

Le Conseil crée la commission et en désigne ses membres à l'unanimité :

- M. Gilles MARTINET
- M. Jean-Marc DALVAL
- Mme Marie-Claire FRESLIER
- M. Hervé LAMBOLEY
- M. Roland BRESSON
- M. Hubert CLAUDEL
- Mme Marie-France VALDENNAIRE
- Mme Rose-Marie DAVIOT
- M. Paul LEVREY
- Mme Sylvie COUTHERUT
- M. Bernard DURRINGER
- Mlle Céline GROSJEAN
- M. Yves BONNET

#### CREATION DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT

Monsieur le Président explique que suite à la délibération n°36 modifiant le Règlement Intérieur, il y a lieu à présent de créer les Commissions de Travail et d'en nommer les membres.

La quatrième commission est la Commission Environnement. Elle travaillera sur les problématiques de l'axe 4 du Programme Global de Développement intitulé "Préserver et mettre en valeur un environnement de qualité" : gestion des services Ordures Ménagères et du SPANC, réflexions sur la qualité de l'eau...

La commission est créée à l'unanimité. Les membres suivants sont désignés :

- M. Jean-Marc DALVAL
- M. Jean-Pierre GRANDMOUGIN
- M. Denis GILLET
- M. Michel MOUGENOT
- M. Jean-Claude TACHET
- M. Yves BONNET
- M. Francis ANTOINE

- M. Paul LEVREY
- M. René DEMANGE
- M. Michel SEGUIN
- M. Rémi NOEL
- M. Patrice BEURIER
- Mme Marie-Ange MAIROT
- Mme Marie-Claire FRESLIER
- M. Hubert CLAUDEL
- M. Bernard DURRINGER
- M. Claude LAMBOLEY

#### REHABILITATION DES DECHARGES : SOLLICITATIONS DE SUBVENTIONS

M. Le Président explique que le maître d'œuvre a terminé les projets de réhabilitation. Ils ont été présentés aux maires des communes concernées le 5 mai.

Il y a lieu maintenant de s'assurer du soutien financier du Conseil Général et de l'ADEME pour lancer les appels d'offres de travaux. L'estimatif des travaux s'élève à 243 652,86 € HT.

M. le Président rappelle le plan de financement :

- Conseil Général : 30 %
- ADEME : 30 %
- Fonds de concours des communes concernées : 20 %
- CCHVO : 20 %

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité de solliciter les subventions. Il valide également le plan de financement.

#### PAYS DES VOSGES SAÛNOISES : SAISON MUSIQUES ACTUELLES 2008

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire du courrier en date du 24 avril 2008 provenant du Pays des Vosges Saônoises.

Ce dernier sollicite une participation financière de la CCHVO pour permettre la tenue d'une saison musiques actuelles à l'automne sur le Pays des Vosges Saônoises. Ce projet fait suite aux préconisations du schéma de services à la population et préfigure la réalisation d'un pôle musiques actuelles à l'horizon 2011 (salle de répétition, pôle ressources...).

Cette première manifestation pourrait permettre de mieux faire connaître les musiques actuelles en mettant en place des concerts sur toutes les communautés de communes. M. le Président expose le programme proposé sur le territoire de la CCHVO :

- Un concert Hip-hop en appartement
- Un concert Hip-hop en gîte
- Des ateliers d'écriture au collège
- Un concert Folk en gîte

Cette manifestation se déroulerait sur septembre-octobre 2008.

Le Pays des Vosges Saônoises sollicite la CCHVO à hauteur de 5 000 € pour organiser les 4 événements prévus sur notre territoire.

Le Conseil communautaire, à 19 voix pour, 15 contre et 1 abstention, décide de répondre favorablement à cette requête.

#### RECRUTEMENT D'AGENT SAISONNIER

M. Le Président explique qu'il serait bon de prendre une délibération afin de pouvoir recruter des agents saisonniers pendant les congés des gardiens de déchetterie.

Ces agents pourraient intervenir sur une durée maximale de 5 semaines dans l'année (consécutives ou non). Leur temps de travail hebdomadaire serait de 25 heures à la déchetterie de Melisey et de 15 heures à Ternuay.

Le Conseil Communautaire adopte cette proposition à l'unanimité.

#### RECRUTEMENT D'AGENTS NON-TITULAIRES DE REMPLACEMENT

M. le Président explique qu'aucune délibération ne couvre la CCHVO en cas d'absence de longue durée de l'un des agents en place : Maternité, longue maladie...

La délibération donnerait la possibilité au Président de pouvoir recruter des agents de remplacement pour pallier ces absences.

Le Conseil Communautaire adopte cette proposition à l'unanimité.

#### QUESTIONS DIVERSES

Elections au Pays des Vosges Saônoises : Hier soir a eu lieu la séance d'installation du Pays des Vosges Saônoises. M. Eric HOULLEY a été réélu Président. Il souhaiterait cependant céder rapidement sa place à l'un des 4 Vice-présidents. Ces vice-présidents sont M. HUA (Luxeuil-les-Bains), M.BORDOT (CC du Val de Semouse), M. GROSJEAN (CC Rahin et Chérimont) et M. BILQUEZ (CC des Franches Communes). La CCHVO est représentée au bureau par Henri SAINTIGNY et Rose-Marie DAVIOT.

Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme: Il a eu lieu mercredi 14 mai. M.SAINTIGNY rappelle les animations prévues au printemps et pendant l'été : organisation de la randonnée des Mille Pas aux Mille Etangs à Eromagny, Randonnées les jeudis en été, Expo de peinture à Melisey, Concert à Miellin le 19 août, Brocante le 24 août, Débardage à cheval, organisation des Mardis du terroir.

Prochain Conseil communautaire **Vendredi 27 Juin à 20h à Haut-du-Them.**

Vu Le Président,

H.SAINTIGNY